



CABINET
Service communication

Marseille, mercredi 18 mai 2011

CONTOURNEMENT AUTOROUTIER D'ARLES : L'ETAT MET EN PLACE LA CONCERTATION PUBLIQUE

En février dernier, Thierry Mariani, Secrétaire d'Etat aux transports a demandé que soit lancée la concertation publique réglementaire du projet de contournement autoroutier d'Arles, dont les premières études ont été initiées à la fin des années 90.

Après plusieurs années d'une constante concertation locale, l'opération se présente aujourd'hui sous la forme **d'une liaison de 26 km d'autoroute dont 13 km de 2X2 voies en tracé neuf au sud d'Arles et 12,6 km au droit de Saint-Martin de Crau** en réaménagement de la RN 113 actuelle aux normes autoroutières.

Les objectifs prioritaires de cette liaison seront :

- **d'assurer une meilleure qualité de service** sur les infrastructures routières. Notamment, la dissociation du trafic de transit du trafic local aura pour effet d'améliorer la sécurité routière et de permettre ainsi une requalification de la RN 113 en boulevard urbain
- **de valoriser les pôles de développement économique** en leur offrant de meilleures conditions de desserte
- **d'améliorer la qualité de vie** des nombreux riverains d'une RN 113 aujourd'hui inadaptée à l'augmentation significative du trafic que ce territoire connaît depuis quelques années.

La concertation publique permettra également à l'Etat, maître d'ouvrage de l'opération, de retenir une **bande de tracé de 300 m de large** à l'intérieur du **fuseau de 1 000 m** de large dit « **VSV** » (Variante Sud Vigueirat).

La concertation publique est prévue entre le 14 juin et 13 juillet 2011 selon les modalités suivantes :

- **Réunions publiques :**
 - **le mardi 28 juin** à **Saint-Martin de Crau** à 18h30, salle Aquí Sian Ben
 - **le jeudi 30 juin** en **Arles** à 18h30, à la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Pays d'Arles



➤ **Expositions publiques :**

Du 14 juin au 13 juillet 2011

- **Saint-Martin de Crau**, à la Maison des Associations, du lundi au vendredi entre 9h00 et 12h00 et entre 13h30 et 18h30, et le samedi entre 9h00 et 12h00

Permanences assurées :

- * **Thème « acoustique »**, le jeudi 23 juin de 12h00 à 18h30
- * **« Générale »**, le vendredi 24 juin de 9h00 à 13h30
- * **Thème « foncier - agriculture »**, le mercredi 06 juillet de 9h00 à 13h30

- **Arles**, à l'ancienne recette financière, boulevard des Lices (à côté de la Poste), du lundi au vendredi entre 9h30 et 18h30, et le samedi entre 9h30 et 12h30

Permanences assurées :

- * **« Générale »**, le samedi 18 juin de 9h30 à 12h30
- * **Thème « environnement »**, le mardi 21 juin de 12h30 à 18h30
- * **Thème « nuisances sonores »**, le mercredi 22 juin de 12h30 à 18h30
- * **Thème « foncier »**, le samedi 25 juin de 9h30 à 12h30
- * **Thème « agriculture »**, le samedi 2 juillet de 9h30 à 12h30
- * **Thème « projets connexes »**, le lundi 4 juillet de 12h30 à 18h30.

➤ **Site internet :**

- * www.paca.developpement-durable.gouv.fr/
- * **Forum de discussions** ouvert du 14 juin au 13 juillet
- * **Documents téléchargeables** (dossier de concertation et plaquette synthétique).

Contact presse ☎ 04 91 15 60 00 / 06 16 72 44 68